



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT

ROUSSILLON CONFLENT

Distribution gratuite de kit du composteur

À Ille sur Têt, le 27.06.23

Trier ses biodéchets (déchets de cuisine et de table) sera obligatoire dès le 1er janvier 2024. Chez soi ou en mode partagé, le compostage est une solution simple et efficace pour valoriser ces déchets du quotidien. Pour permettre aux habitants de composter facilement, Roussillon Conflent propose un kit de compostage individuel gratuit.

Le kit du composteur comprend :

- un **composteur** en bois de 320 litres
- un **bioseau** : petit bac pour collecter vos déchets de cuisine et les transporter jusqu'au composteur
- un **guide pratique** du compostage.

Comment se le procurer ?

Une permanence est ouverte **tous les mercredis après-midi de 13h à 17h** au service Gestion des déchets de Roussillon Conflent (3 rue Bourdeville à Ille sur Têt). Avant de récupérer votre kit gratuit, recevez les précieux conseils des agents du service.

Si vous n'êtes pas disponible à ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 04.48.50.05.25.

Toujours pas convaincu ?

Voici 3 bonnes raisons de composter. Ce geste vertueux contribue à :

- réduire d'un tiers le poids de la poubelle d'ordures ménagères et donc les coûts de traitement
- éviter que les biodéchets (composés à 80% d'eau !) soient incinérés
- assurer un retour au sol des matières organiques pour en favoriser la fertilité

Des questions ? Contactez-nous à compostage@roussillon-conflent.fr ou 04.48.50.05.25.

CONTACT PRESSE

Thomas GUIRY : 04.68.52.96.26 - t.guiry@roussillon-conflent.fr